DE_2025_17

République Française
Département de
Saône-et-Loire

Date de convocation : 05 avril 2025
Date d'affichage et mise en ligne : 10 avril 2025

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE SAINT AMOUR BELLEVUE

Séance du 09 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le neuf avril 19 heures 30 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Josiane CASBOLT

MEMBRES :	
En exercice :	13
Présents :	9
Votants:	10
Pour:	10
Contre:	0
Abstentions :	0

Présents : Mireille PERRET, Maxime TERRET, Catherine CANARD, Rachel HAMET, Mathieu TRIBOULET, Josiane CASBOLT, Claude BOISSON, Grégory BARBET, Marie-Claude WILSON
Représentés: Marie José BERNET par Catherine CANARD
Excusés: Laurence CHOMIENNE, Joseph DE SONIS, Pascal DURAND
Absents:
Secrétaire de séance: Marie-Claude WILSON

Objet: Affectation du résultat de fonctionnement commune st_amour_bellevue 2024

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de CASBOLT Josiane

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

excédent de 371 604.22

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	344 452.65
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	277 200.00
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	**27 151.57**
Résultat cumulé au 31/12/2024	**371 604.22**
A.EXCEDENT AU 31/12/2024	**371 604.22**
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	371 604.22
B.DEFICIT AU 31/12/2024	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

Fait et délibéré à ST AMOUR BELLEVUE, les jour, mois et an que dessus.

Fait en séance les jour, mois et an susdits.

Le Maire,

Josiane CASBOLT

Dépôt Préfecture de Saône et Loire
Date de réception de l'AR : 11/04/2025
071-217103852-20250409-DE_2025_17-DE

le Maire,
Josiane CASBOLT

Sécrétaire de séance
Marie-Claude WILSON